



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal

de Commerce de Liège - division Namur

MONITEUR BELGE

05 -01- 2016 le 24 DEC. 2015

BELGISCH STAATSBAD

Pour le Greffier
Greffe

16005493

N° d'entreprise : 0817122060

Dénomination

(en entier) : **ETHIQUABLE BENELUX FAIR TRADE FAIR TASTE**(en abrégé) : **ETHIQUABLE BENELUX OU ETHIQUABLE**

Forme juridique : SCRL

Siège : Rue Chaudin 237, 5300 ANDENNE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission/nominations administrateurs

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2015

.L'Assemblée prend acte de la démission de John BROCAL, pour des raisons d'incompatibilité de ses nouvelles responsabilités professionnelles avec sa fonction d'administrateur. Conformément aux statuts, il reste désormais 2 places vacantes en tant qu'administrateur. Un appel à candidature a été envoyé avec la convocation. Deux coopérateurs ont posé leur candidature : David MORELLE et Dominique EVRARD. Chaque candidat expose ses motivations respectives et son apport attendu au Conseil d'Administration. L'Assemblée passe en vote secret et approuve à l'unanimité l'entrée en fonction des 2 nouveaux administrateurs. Leur mandat a une durée de 4 ans et se terminera dès lors le 17 juin 2019. L'Assemblée approuve également le remplacement du représentant de la SOWESCOM au Conseil d'Administration. Michel COLPE est ainsi remplacé par Flora KOCOVSKI.

Vincent De Grelle
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature